



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Animation de réunions et accompagnement technique de communes labélisées Parc naturel régional Livradois-Forez pour la mise en place d'une trame de vieux bois, sur des parcelles hors Régime Forestier ou via l'acquisition de biens vacants et sans maitre

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet du marché

Animation et accompagnement techniques de communes du Parc naturel régional Livradois-Forez pour la mise en place d'îlots de libre évolution (îlots de sénescence) sur des parcelles hors Régime Forestier et/ou via l'acquisition de biens vacants et sans maitre dans le cadre de leur engagement dans le programme « Trame de vieux bois en Livradois-Forez ».

Contexte :



Faisant suite à un premier déploiement du programme « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » sur la période 2020-2022, cette seconde étape du projet vise à renforcer la trame de vieux bois dans les massifs forestiers du Livradois-Forez, au profit d'une meilleure fonctionnalité écologique globale, avec la mise en place :

- de « réservoirs de maturité » (îlots de sénescence de 0,5 hectare minimum) où la forêt n'est plus exploitée, mais laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
- d'une « trame intermédiaire » composée d'arbres-habitats épars au sein des parcelles normalement exploitées et où une meilleure fonctionnalité de l'écosystème est recherchée : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation...

Il est piloté en collaboration avec une large diversité de partenaires techniques : l'ONF, le CNPF, le CBNMC, l'IPAMAC, l'Union régionale des communes forestières, le CEN Auvergne. Les syndicats/associations de propriétaires forestiers et les gestionnaires actifs sur le territoire sont également associés dans le cadre des actions de sensibilisation en forêt privée.

L'action se décompose, pour cette seconde étape de déploiement, en deux volets pouvant être menés simultanément :

- VOLET 1 : mise en place d'îlots de sénescence volontaires en forêt publique et en forêt privée ;
- VOLET 2 : communication sur le projet et actions de sensibilisation pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame de vieux bois.

Plus d'informations sur le projet « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » rendez-vous sur le site internet du Parc :

<https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/biodiversite/foret-trame-de-vieux-bois/>

La première étape de ce projet a conduit à l'identification d'un certain nombre de **biens vacants et sans maître** pour lesquelles des procédures facilitées d'**acquisition** par la commune existent. Il s'agit, avec le présent marché, d'accompagner les communes dans cette démarche en vue de mettre en place des îlots de sénescence dans les parcelles acquises lorsque l'opportunité est confirmée, ce dernier point faisant l'objet d'un autre marché.

En parallèle, le prestataire accompagnera les communes dans les **démarches d'inscription au projet des parcelles hors Régime Forestier volontairement laissées en libre évolution**, en lien avec l'Office national des forêts.

Sur ces deux premiers points, l'objectif visé est de 10 communes accompagnées.

Enfin, le prestataire organisera et réalisera en co-animation avec les agents du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez **3 à 4 réunions d'information et de sensibilisation** sur ces sujets à destination des élus.

L'objectif ici est de valoriser la fonction écologique de certaines parcelles forestières en déshérence, en les réintégrant dans un circuit de gestion vertueux, dont la libre évolution est une option possible.

Le prestataire s'engage à réaliser au minimum 52 journées d'animation sur le territoire dans le cadre du projet.

Le bilan de l'opération sera transmis au plus tard le 30 novembre 2025.

Le contrat sera conclu jusqu'au 31/12/2025.



4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Les connaissances de la structure dans le domaine : 40 %
2. L'implication dans le projet, les échanges avec l'équipe du SMPNRLF : 30 %
3. Le montant de l'offre: 30 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Le budget prévisionnel pour mener cette action est estimé à 15 600 €TTC.

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures selon les modalités prévues à l'article 8.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes



Un premier acompte de 50% sera versé sur présentation d'une facture avant le 15 décembre 2024.
Le solde sera versé sur présentation d'une facture et du rapport final qui devra être remis au plus tard le 30 novembre 2025.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 15/01/2024 – 12 H 00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la méthodologie d'animation, du matériel et des moyens humains
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez